

Comité de Quartier de Soeix-Bager

Compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2021

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

<u>Marie-Lyse BISTUÉ</u> : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des

Comités de Quartiers

Dominique QUÉHEILLE : Élue référente du quartier

Flora LAPERNE : Élue référente du quartier

Joseph HOURAT : Correspondant du quartier

Adresses mails: ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

d-queheille@oloron-ste-marie.fr

f-laperne@oloron-ste-marie.fr

j.hourat@orange.fr

1) Présentation :

Marie-Lyse BISTUÉ a fait une présentation du fonctionnement des «nouveaux» Comités de Quartiers.

2) Questions / Demandes :

Point 1: La placette

a) Un entretien plus suivi de la placette, le nettoyage et entretien de la végétation permettrait de la mettre plus en valeur.

Les travaux d'entretien ont été réalisés.

b) L'éclairage ne serait-il pas trop puissant ? Comme à d'autres endroits du quartier. Un éclairage va être enlevé et envoyé au fournisseur pour modification de la programmation et diminution de la luminosité des lanternes LED.

Point 2 : Boîte à livres

a) La boîte à livres est trop petite, son exposition ne permet pas de conserver les livres au sec lorsqu'il pleut.

La boîte à livres va être tournée de manière à être moins exposée au mauvais temps. Lors de la visite de quartier du 2 décembre, la possibilité de mettre un plexi devant la boîte à livres a été envisagée.

b) Ne pourrait-on pas mettre un banc à proximité ? Le banc ne sera pas mis en place car deux personnes résidant à proximité s'y opposent.

Point 3: D238

a) La D238 a été améliorée et sécurisée à chaque extrémité du quartier, mais trop de gens roulent encore trop vite entre ces 2 extrémités. Une réflexion sur un ralentisseur supplémentaire serait peut-être à lancer.

La programmation de mise en place d'un ralentisseur fait partie du programme voirie de 2022.

- b) Ne pourrait-on pas peindre les terre-pleins de ces chicanes ? La réalisation de ces travaux a été programmée par le CD64.
- c) Encore une fois, la sécurité sur la D238 pour la sortie du Lycée Agricole a été soulevée. Une personne propose d'obliger les élèves à marcher sur la gauche. Cette question a été abordée lors d'une réunion route avec le Département ; Marie-Lyse BISTUÉ

apportera plus d'informations lors de la réunion du 21 février.

Point 4 : Déchetterie de Soeix

a) Quel est l'avenir de la déchetterie de Soeix?

Une étude schéma directeur de son service de gestion des déchets a été engagée par la CCHB et le diagnostic territorial (état des lieux), correspondant à la 1^{ère} phase, a été présentée le 16 novembre dernier au Comité de pilotage, dans lequel siègent 2 élus ainsi que le DGS et le DGST d'Oloron.

Aucune décision ne sera prise avant l'issue de la 3^{ème} phase de l'étude, à savoir la phase de proposition du(des) plan(s) d'actions. (La 2^{ème} phase correspondant aux propositions des différents scénarios).

La 3^{ème} phase de l'étude étant prévue courant du deuxième trimestre 2022.

b) Pourrait-on envisager une ouverture de la déchetterie le samedi après-midi ? Aucune évolution n'est envisagée avant la fin de l'étude.

Point 5: Bord du gave

Possibilité d'étudier un circuit pédestre le long du gave ?

La communauté de communes a refondu son réseau d'itinéraires de randonnées (pédestre, trail et VTT) entre 2016 et 2018.

Le réseau du Piémont Oloronais a été revu en 2018.

Concernant le secteur Soeix-Bager, il existe l'itinéraire VTT n°76 d'une distance de 33km avec un départ du parking de Bitète, qui traverse le haut de Soeix (commun à l'itinéraire pédestre de Saint-Jacques de Compostelle GR 653), pour continuer sur Eysus, la borne 12, la forêt du Bager, pour un retour par la route des crêtes.

Cette boucle balisée VTT est accessible en pédestre dans sa totalité.

La communauté de communes n'envisage pas aujourd'hui de nouvelles créations sur ce secteur.

Cependant, si la personne auteure de cette demande a une proposition à faire, elle peut contacter Christian DUHALDE, technicien randonnée de la CCHB (plr@hautbearn.fr). Il étudiera sa proposition au regard des différents critères retenus par la Fédération Française de Randonnées pour des itinéraires de randonnées, du coût d'investissement et du coût de fonctionnement. La commission PLR composée d'élus valide ensuite l'ajout de ce nouvel itinéraire.

En annexes – pages 6 à 8, les plans pour bien visualiser l'itinéraire VTT existant.

Point 6: La camiasse

- a) Nuisances sonores constatées sur le haut de la camiasse avec les chiens qui aboient. Marie-Lyse BISTUÉ suggère de faire un rappel des règles de « bien vivre ».
- b) Très souvent, des déchets sont abandonnés sur le chemin de la camiasse. Par civisme, les habitants à proximité les ramassent. Ils sollicitent une poubelle en haut de la côte. Cette demande a été étudiée lors de la visite de quartier le 2 décembre. Il n'est pas possible d'installer une poubelle en haut de la côte.

Point 7: Lotissement

Le sens interdit dans le lotissement n'est absolument pas respecté. Que peut-on faire ?

Nous ne pouvons malheureusement pas demander à la Police Municipale ou à la Gendarmerie de rester en faction pour contrôler le respect du sens. Prendre un sens interdit est une infraction au Code de la route sanctionnée par une contravention de classe 4 avec une amende forfaitaire de 135 euros et une perte de 4 points sur le permis de conduire. La Police Municipale a été alertée et aura une attention particulière lors de leur patrouille dans le lotissement.

Point 8 : Haut de Soeix

Nettoyage délaissé sur les hauts de Soeix. Les habitants aspirent à voir la balayeuse passer devant leur maison et le nettoyage des herbes.

Le passage de la balayeuse n'est pas possible dans cette voie car la machine abîme ce type de chaussée. Le passage d'un balai de voirie est à l'étude.

Point 9: Chemin de La Calliu de Soeix

Veiller à curer la rigole d'évacuation d'eau vers le gave sur le chemin de La Calliu de Soeix. Travaux effectués.

Point 10 : Navette

Un abri pour la navette serait le bienvenu.

Le service Mobilités de la Communauté de Communes du Haut-Béarn n'est plus en marché depuis juin 2021. Il n'est donc, pour le moment, pas possible de répondre favorablement à cette demande. Cependant, la demande a bien été prise en compte.

Point 11: Fontaine

Souhait de voir jaillir l'eau de la source Sainte-Lucie de la fontaine.

Demande à l'étude.

Point 12: Église

Pourrait-on entendre, un jour, les cloches de l'église sonner (élément important d'une vie de quartier) ?

La remise en fonction des cloches n'a pas été budgétisée pour le moment. Elle sera proposée aux élus pour la prochaine réunion budgétaire afin qu'ils priorisent les investissements (programme pluriannuel, coût estimatif 6500 euros).

Point 13: Cimetière

a) Possibilité d'installer un Columbarium au cimetière ?

Cette demande avait été faite lors du premier budget participatif. À ce jour, le cimetière de Soeix est complet. Il n'est pas possible de réaliser des cavurnes comme à Ste-Marie. Il peut être envisagé de réaliser un columbarium, mais cette dépense n'est pas prévue dans le budget de 2022.

b) Allée du cimetière à finaliser.

Les travaux ont été effectués le jeudi 25 novembre 2021.

Point 14: Bager nord

Le désherbage sur le milieu des chemins serait apprécié.

Le désherbage chimique n'est plus réalisé par la Commune. Les équipes cadre de vie réaliseront un passage au rotofil pour traitement de ce problème.

Point 15: Bager sud

a) Un tuyau par lequel coule de l'eau, situé au croisement de la carrière ? Marie-Lyse BISTUÉ prend cette action en urgence.

Il s'agit d'une vidange située en fin de réseau de desserte du quartier du Bager Sud, que l'on laisse couler faiblement, sur des périodes plus ou moins longues et ce, de façon à améliorer la qualité de l'eau en distribution. Ce secteur, situé en amont du réservoir de Soeix, ne bénéficie pas de la protection contre les épisodes de turbidité. Cette mesure permet donc d'assurer un renouvellement de l'eau dans les canalisations et donc de contribuer à l'amélioration de la qualité sanitaire de l'eau distribuée.

Étant donné la configuration actuelle du fonctionnement du réseau, il est à noter que ce volume aurait de toute façon été intégré aux volumes « trop plein » du réservoir de Soeix rejetés au milieu naturel.

Ce système sera supprimé à la mise en service de la Bâche du Bager.

- b) Problème d'approvisionnement d'eau, manque de pression, où en est-on ?
- La mise en service de la Bâche du Bager permettra d'améliorer la distribution de l'eau, tant sur le plan quantitatif que qualitatif :
- garantie de la protection sanitaire contre les problèmes de turbidité.
- assurance d'une desserte de l'ensemble des abonnés du quartier avec une pression de service plus importante et régulée.

Mise en service du dispositif prévue courant 1er semestre 2022.

3) Informations:

Durant cette réunion, les représentants du Conseil Municipal, à la demande de l'assemblée, a fait un point sur l'avancement des deux projets participatifs 2020.

Ils ont également confirmé leur opposition aux carrières, mais nous confient que l'étude n'est pas contractuellement terminée. La commune se doit d'attendre la fin de celle-ci. Précipiter les choses pourrait financièrement coûter très cher.

Problèmes rencontrés sur le site internet : il sera fonctionnel à la fin de l'année 2021.

Point soulevé sur la gestion des forêts par Jean-Claude DUTTER, qui recherche un représentant sur le quartier de Soeix.

Appel à des correspondants supplémentaires pour le quartier de Soeix-Bager. Alain CASAJUS fait partie des nouveaux correspondants. La liste reste ouverte..





